



Commune de CHATENOY-EN-BRESSE

Etat récapitulatif des indemnités des élus municipaux (montants exprimés en euros et en brut) - annexe à la délibération DE-014-2026 du 20/03/2026

	Taux voté	montant brut mensuel par élu
Maire	54,03%	2 220,91 €
1er adjoint	20,73%	852,11 €
2ème adjoint	20,73%	852,11 €
3ème adjoint	20,73%	852,11 €
4ème adjoint	20,73%	852,11 €
Conseiller délégué	4,24%	174,29 €
TOTAL ATTRIBUE		5 803,64 €

Rappel : taux maximum possible pour le maire = 55,7% (2 289,56 € brut)
taux maximum possible pour les adjoints = 21,38 % (878,83 € brut)
taux maximum possible pour les conseillers municipaux élégués = 6 % (246,63 € brut)

Date de transmission de l'acte: 24/03/2026
Date de reception de l'AR: 24/03/2026
071-217101179-DE_014_2026-DE
A G E D I